

INNOVATION



**USINE DU FUTUR**  
NOUVELLE-AQUITAINE



# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

## EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

ÉDITION 2019

PME/ETI



*Innovons aujourd'hui, explorons demain*

# LE PROGRAMME USINE DU FUTUR

Pionnière de la dynamique « Nouvelle France Industrielle » avec le lancement en février 2014 du Programme Régional Usine du Futur, la Région Nouvelle-Aquitaine a une double ambition :

- redonner des marges de manœuvre aux entreprises en les accompagnant vers l'excellence opérationnelle ;
- soutenir la transition vers l'usine numérique et connectée.

Piloté et financé à 100 % par la Région Nouvelle-Aquitaine et les Fonds Européens<sup>1</sup>, le programme Usine du Futur 2017-2020 identifie, dans un premier temps, les entreprises volontaires afin d'améliorer leur excellence opérationnelle.

En s'engageant dans ce programme, les entreprises se projettent dans un nouveau modèle de développement autour de 4 enjeux d'avenir :

- **la performance de l'organisation industrielle** (optimisation des flux, de la qualité, de la traçabilité, de la productivité ou de la flexibilité des lignes de production) ;
- **les technologies liées à la production à l'ère du numérique** (usine digitalisée et connectée, robotique, outils de maintenance optimisée, impression 3D...) ;
- **l'usine durable** (optimisation des ressources, éco-conception...) ;
- **le facteur humain** (communauté apprenante, formation, conditions de travail, autonomisation des équipes...).

Les entreprises sélectionnées par le biais de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) bénéficient d'un **pré-diagnostic individuel de la « Chaîne de Valeur globale »** :

- analyse de l'existant et identification des pistes de progrès ;
- estimation des gains potentiels par la mise en place d'actions d'amélioration ;
- recommandations sur des plans d'amélioration de l'excellence opérationnelle globale permettant d'obtenir des résultats tangibles.

L'analyse de ces pré-diagnostic consolidera les orientations de la politique régionale en matière d'aides aux entreprises en excellence opérationnelle.

<sup>1</sup>FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

## L'USINE DU FUTUR EN CHIFFRES

De 2014 à 2018, l'Usine du Futur en Nouvelle-Aquitaine ce sont plus de **500 ENTREPRISES** engagées dans le programme :

57% d'entre elles ont moins de 50 salariés, représentant

**57 000 SALARIÉS**  
au niveau régional

Ces entreprises réalisent **12 MILLIARDS D'EUROS** de chiffre d'affaires

Près de la moitié de ces entreprises a bénéficié de **56,9 MILLIONS D'EUROS DE SUBVENTIONS** pour améliorer leur compétitivité

# UN ACCOMPAGNEMENT EN DEUX PHASES

## PHASE 1 — PRÉ-DIAGNOSTIC

Ce pré-diagnostic est financé à 100 % par la Région et les fonds européens

Sélection des entreprises ayant candidaté à l'AMI « excellence opérationnelle » ;  
Pré-diagnostics individuels de 2,5 jours pour chaque entreprise sélectionnée.

## PHASE 2 — ACCOMPAGNEMENT DES PLANS DE PROGRÈS

Suite aux pré-diagnostics individuels, la Région Nouvelle-Aquitaine propose aux entreprises des accompagnements complémentaires pour :

- approfondir le pré-diagnostic initial,
- bénéficier d'un accompagnement extérieur pour piloter des projets d'amélioration,
- former un(e) responsable "performance industrielle", chargé(e) de piloter le projet d'amélioration continue
- financer les projets de développement (investissement, innovation, ...)
- rentrer dans un parcours d'accompagnement de type :
  - « RobotBoost » pour se doter d'équipement en solutions robotisées ou cobotiques,
  - « stratégie digitale » dans le cadre de la transformation numérique
  - « énergie / environnement / économie circulaire » pour tendre vers des usines plus économes en ressources et durables
  - «management/responsabilisation des équipes» pour améliorer l'engagement des collaborateurs et encourager l'innovation collaborative.

## VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR CET AMI

TÉLÉCHARGEZ LE DOSSIER DE CANDIDATURE :  
[nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/usine-futur.html](http://nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/usine-futur.html)

### POUR QUI ?

Pour être éligible, l'ETI ou la PME à potentiel doit prioritairement avoir entre 10 et 5000 salariés et posséder un site de production en Nouvelle-Aquitaine.

PROCHAINES DATES LIMITES DE REMISE  
DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

**30 AVRIL 2019**

**31 OCTOBRE 2019**

ANALYSE DES CANDIDATURES  
ET RÉPONSES AUX DIRIGEANTS

**COURANT MAI 2019**

**COURANT NOVEMBRE 2019**

INNOVATION



**USINE DU FUTUR**  
NOUVELLE-AQUITAINE

LA **RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE**  
S'ENGAGE POUR DES ENTREPRISES  
**COMPÉTITIVES ET HUMAINES**

**NOUS CONTACTER**

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

DIRECTION DE LA  
PERFORMANCE INDUSTRIELLE

SITE DE BORDEAUX  
MARC LECOUCHE  
TEL : 05 56 56 19 83

SITE DE POITIERS  
KATIA AMETTE  
TEL : 05 16 01 40 43

SITE DE LIMOGES  
FLORENCE ROUFFAUD  
TEL : 05 55 45 18 16

[WWW.USINEFUTUR.FR](http://WWW.USINEFUTUR.FR)  
[USINEDUFUTUR@NOUVELLE-AQUITAINE.FR](mailto:USINEDUFUTUR@NOUVELLE-AQUITAINE.FR)



**Innovons aujourd'hui, explorons demain**